

Dominique COURET

UR 29 Environnement urbain
Centre IRD de l'Île-de-France
32, rue Henri Varagnat
93143 Bondy Cedex
couretdo@bondy.ird.fr

Pascale METZGER

UR 29 Environnement urbain
Représentation de l'IRD au Pérou
Casilla 18-1209
Lima 18
Pérou
Pascale.metzger@ird.fr

URBI¹

Réduire les vulnérabilités plutôt qu'éradiquer la pauvreté

Le modèle de développement néolibéral à l'épreuve de la ville des Pays du Sud

INTRODUCTION : LES CONTRADICTIONS DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES VILLES DES SUDS

La pauvreté, au niveau mondial, reste avant tout un phénomène rural. Cependant l'environnement urbain est devenu le milieu de vie de la moitié des habitants de la planète. La transformation urbaine des modes de vie et des activités touche une population encore plus nombreuse. Elle s'accompagne de la création de ce qu'on appelle couramment de "nouvelles pauvretés". Il est donc nécessaire d'aborder la question de la pauvreté et du développement sous l'angle de l'environnement urbain et de l'urbanisation des conditions de vie. On observe aujourd'hui les effets du déploiement dans les villes du Sud d'un modèle de développement urbain basé sur la valorisation marchande et la plus-value

tous azimuts. En parallèle, on assiste au déclin des politiques urbaines de partage et redistribution. Cette dynamique va de pair avec la généralisation de la propriété privée du logement, le développement du marché immobilier spéculatif et le recours aux fonds d'investisseurs privés et de bailleurs internationaux pour construire la ville et ses équipements.

Les nouvelles politiques de ville durable, bonne gouvernance et qualité de l'environnement urbain, cherchent pourtant à mieux intégrer la population peu solvable. Dans les grandes villes des pays du Sud, cette population représente une telle proportion d'habitants qu'il est d'ailleurs difficile de ne pas la

¹ Urbi, nom d'écriture collectif désignant l'ensemble des membres de l'UR-IRD 029 Environnement urbain dite urbi au 14 octobre 2008 : Atteya Sahar, Ignez Costa Barbosa, Athanase Bopda, Nicolas Bautes, Dominique Couret, Marcia Mathieu De Andrade, Ousmane Dembélé, Florent Demoraes, Robert D'Ercole, Galila Elkadi, Stéphanie Guitton, Bernard Lortie, Pascale Metzger, Anne

Ouallet, Alexis Sierra, Nury Bermúdez Arboleda, Tania Serrano, Jairo Estacio, Sébastien Hardy, Jérôme Tadié, Meskerem Shawul, Pauline Gluski, Emile Lebris, Salwa Sakkal, Dalila El Kardani, Chahdan Shbka Ahmad Sidki, Ana Maria Nogales Vasconcelos, Pauline Bosredon, Jean Riveleois. Il permet à chacun de se poser en second auteur du présent texte.

prendre en compte. Cependant ces nouvelles politiques doivent s'articuler sur le modèle et les pratiques de l'urbanisme néolibéral, ce qui aboutit à des formes urbaines plutôt excluantes et au renforcement des inégalités dans l'accès à la ville. Car l'autre aspect de la pauvreté dans les villes des Suds est la précarisation des ressources municipales par ailleurs souvent faibles, qui tend à s'amplifier avec les politiques de décentralisation en cours dans de nombreux pays. De ce fait, les municipalités entrent dans une dynamique de recherche de fonds propres. Celle-ci se traduit d'une part par la mise en concurrence généralisée des territoires pour attirer entrepreneurs et investisseurs, d'autre part par une logique de valorisation maximum du foncier dans la distribution de l'accès au sol urbain qui passe généralement par une privatisation spéculative de celui-ci. Ce glissement vers une gestion entrepreneuriale des villes du Sud touche aussi les collectivités européennes [Fol et Sabot, 2003]. Ces mécanismes sont généralement en contradiction avec la réalisation et le fonctionnement d'équipements collectifs, de services urbains et plus généralement d'améliorations de l'environnement urbain incluant un "rattrapage" des plus pauvres.

Sans prétendre analyser ici l'actuelle forme du développement économique mondial nous constatons une compétition accrue et généralisée entre sociétés, entre territoires, entre villes, entre tous les acteurs sociaux. Ces effets de la mondialisation économique ont été, et sont toujours, notamment relayés par certains choix de politique territoriale qui promeuvent eux-mêmes un accroissement des inégalités socio-spatiales. Cette évolution entre frontalement en contradiction avec les objectifs de plus grande sécurité et stabilité prônés par le développement durable. Ainsi, la mondialisation de la production agricole, industrielle et même tertiaire, qu'elle soit d'aujourd'hui ou d'hier [Davis, 2003], construit un système concurrentiel généralisé des groupes sociaux et des territoires certes aux dépens des plus pauvres, mais ce système provoque aussi un accroissement de la précarisation sociale, économique et des conditions de vie beaucoup plus largement, se propageant à tout le territoire et à toute la société.

Ces dynamiques contradictoires qui marquent la gestion actuelle des villes du Sud se confrontent aussi maintenant aux Objectifs du Millénaire visant l'élimination de la pauvreté [Nations Unies, 2000] : *"Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin."* Les deux premières cibles posées sont ainsi : *"Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour"* et *"Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim"*.

Cette nouvelle approche prétend mettre le "développement humain" et non plus la croissance économique au centre de la démarche. Cependant elle s'accompagne d'une permanence des rapports Nord-Sud. Ainsi, les aides et l'annulation de la dette passent maintenant par la validation par les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, FMI, et OMC) d'un document stratégique de réduction de la pauvreté. Cette nouvelle approche repose aussi sur la permanence des objectifs néolibéraux en matière de croissance et de réformes structurelles. De plus, "l'occidentalocentrisme" de l'approche de la pauvreté est indéniable, et ce malgré la reconnaissance de ses multiples dimensions [Rapport du conseil économique et social des Nations Unies, 2001].

L'alignement de toutes les politiques d'aide sur les termes des Objectifs du Millénaire laisse entrevoir la montée en puissance d'une pensée économique unique sur l'aide au développement qui ne s'interroge plus sur les modèles de développement et la répartition des richesses. La lutte contre la pauvreté, priorité numéro 1, et les objectifs qui suivent (en matière d'éducation, de santé, d'accès à l'eau, etc.) se placent ainsi d'entrée dans le registre moral de la compassion et de la charité et ne peuvent qu'emporter l'adhésion de tous. Qui peut être contre une "pauvreté moins tragique" et des "inégalités moins obscènes" (discours de Nelson Mandela, Londres, 3 février 2005) ?

LA PAUVRETÉ COMME OBJET DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

La pauvreté n'est pas un objet nouveau dans les politiques de développement. Elle était déjà au cœur de la politique de la Banque Mondiale, dans les années 1970 et pendant une dizaine d'années, au moment du mandat de R. McNamara (de 1968 à 1981) et dans la suite des travaux du BIT sur le lien entre emplois et croissance [Paulais, 2003].

En 1973, R. McNamara lance un programme centré sur les problèmes de la pauvreté, à partir de la notion de "satisfaction des besoins essentiels", comportant des stratégies sectorielles sur "le développement rural, l'éducation de base, la santé primaire, l'urbanisation, l'habitat économique". Deux principes de base animent cette politique : "l'accessibilité" (aux populations les plus pauvres) et "le recouvrement des coûts et la répliquabilité". En milieu urbain la pauvreté des populations est analysée comme un facteur majeur de dysfonctionnements socio-économiques et de risques socio-politiques : *"les frustrations que connaissent les citoyens pauvres ont de tout temps été exploitées par les extrémistes. Par conséquent si les villes ne s'attaquent pas sans tarder et de façon plus constructive au problème de la pauvreté en milieu urbain, c'est cette dernière qui, finalement, les anéantira"* [McNamara, discours au conseil des gouverneurs de la Banque mondiale, 1975 ; Paulais, 2003]. C'est dans ce cadre que sont développés des programmes d'habitat très économique, la légalisation et l'équipement des quartiers précaires et bidonvilles, l'auto-construction assistée, les banques de matériels [Paulais, 2003].

Avec le président de la Banque Mondiale suivant (W. Clausen, 1981-1986), une orientation très différente a été prise : la stratégie des Plans d'ajustement structurel est avant tout orientée par des principes d'économie, de recouvrement des dettes extérieures et d'ouverture aux capitaux étrangers des pays en développement. Ces principes correspondent à l'esprit du modèle de développement préconisé par le "consensus de Washington" (entre le FMI, la Banque Mondiale et le Trésor américain). La thématique de la lutte contre la pauvreté est alors devenue secondaire.

Au début des années 1990, la pauvreté revient sur le devant de la scène avec la publication par le PNUD du premier Rapport sur le développement humain. Il fait suite à un rapport de l'UNICEF qui stigmatise les effets sociaux négatifs des politiques d'ajustement structurel et dénonce l'absence de toute problématique sociale dans les programmes des bailleurs de fonds [Paulais, 2003].

C'est à la fois la crise sociale et économique subie par des pays modèles dans l'application des PAS (plans d'ajustement structurel) tels que certains pays asiatiques ou l'Argentine [Penalva, 2003], la pression des mouvements altermondialistes, les nombreuses critiques des milieux politiques et scientifiques, et la consécration par l'ONU du nouveau "concept de développement durable", qui ont obligé le FMI et la Banque Mondiale à mieux considérer cette dimension de la pauvreté et des inégalités face au développement [Paulais, 2003]. À ceci s'ajoute le positionnement des pays de l'OCDE, qui, via le Comité d'aide au développement, inscrivent la lutte contre la pauvreté au centre de leur stratégie de coopération.

Le rapport 2006 de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde, s'intitule "Équité et développement". Il légitime quatre courants de pensée : la supériorité des marchés en tant que mécanismes d'allocation des ressources et d'orientation des marchés ; la place centrale du développement humain dans le développement (création d'emplois par la croissance du marché, expansion du capital humain grâce principalement à la généralisation des services sociaux) ; le rôle des institutions publiques (maintien de l'ordre sous l'autorité de la loi, efficacité de la réglementation, stabilité macroéconomique et disponibilité d'autres biens publics, correction des carences du marché) ; le rôle de la démarginalisation pour la qualité des climats d'investissement. Il y a là une certaine évolution de la pensée économique à la suite notamment des travaux sur les questions d'équité, de "capabilité" et de distribution des revenus de A. Sen (prix Nobel d'économie).

Par ailleurs cette évolution s'accompagne de changements radicaux dans la méthode

d'intervention : participation de la société civile, des ONG et même des États à la définition des opérations à mettre en œuvre ; évaluation des politiques par les résultats. Ainsi, au moins dans les textes, les institutions de Bretton Woods "révolutionnent" (sic) l'aide aux pays les plus démunis. Cependant, cette nouvelle politique internatio-

nale de lutte contre la pauvreté, orientée sur "l'efficacité" et les "résultats", met d'une certaine manière les États en concurrence avec leur propre société civile, associations et ONG, pour la légitimité de la mise en œuvre d'une politique globale de réduction de la pauvreté et la captation des ressources destinées à lutter contre la pauvreté.

L'EXCLUSION COMME "LE PROBLÈME" DE LA PAUVRETÉ

Il semble donc que le problème de la pauvreté ne puisse être contourné : il est actuellement le phénomène qu'il faut réduire sinon éradiquer. Les approches actuelles de la pauvreté diffèrent de la notion antérieure de "satisfaction des besoins essentiels" : elles sont beaucoup plus orientées par la question de l'exclusion. Les approches monétaires conçoivent la pauvreté comme une "insuffisance de ressources financières" en référence à un idéal de bien-être basé sur l'accès à un confort matériel toujours supérieur et une pauvreté synonyme de privation matérielle. Dans cette conception, l'insuffisance de revenus monétaires ne permet pas à l'individu pauvre de satisfaire à ses besoins, il est exclu de la production et de la consommation et de ce fait, de l'organisation sociale [Korsu, 2003]. D'autres définitions plus larges ont été développées depuis longtemps et ont cours aujourd'hui, elles restent cependant toutes fondées sur ce concept d'exclusion extrême. Pierre Bourdieu définit la pauvreté comme l'absence de capital social. En 1984, les Ministres des pays membres de l'Union Européenne définissent les personnes pauvres comme "*personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent*" [Korsu, 2003]. La définition de A. Sen identifie le dénuement comme ce qui limite "*les capacités dont dispose un individu,*

c'est-à-dire les libertés fondamentales qui lui permettent de mener le genre d'existence auquel il aspire". La définition de la pauvreté dans le rapport sur le développement dans le monde 2006, apparaît en négatif de la réduction des inégalités et d'une plus grande équité, comme un état de privation absolue et un manque aigu de bien-être qui peut provenir aussi bien de l'impossibilité de se nourrir ou de se loger, que de l'exposition à des événements sur lesquels l'individu n'a pas de prise, un maltraitement par l'État ou la société, l'incapacité à se faire entendre et à être citoyen, ou encore l'enfermement dans une "trappe à inégalités". Une illustration symbolique de cette conception de la pauvreté construite sur l'exclusion est donnée par M. Agier dans son analyse de la population des camps de réfugiés gérés par l'humanitaire. Reconnus comme victimes, ils sont au mieux soulagés d'un dénuement matériel extrême mais restent socialement exclus et marginalisés, contraints à la non intégration, à "une sorte de non existence" selon les termes utilisés par les responsables du HCR pour le Kenya [Agier, 2003]. On retrouve cette prise en compte forte des dimensions culturelles et sociales de la pauvreté dans les pays du Nord où le risque pointé est moins la pauvreté matérielle que la marginalisation et la désaffiliation sociale, la stigmatisation de l'errance et l'absence de communauté [Suzanne et Vassort, 2003].

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS COMME SOLUTION AU RISQUE D'EXCLUSION

Dans son rapport sur le développement dans le monde 2006, la Banque Mondiale fait de la réduction des inégalités de chance, en termes d'éducation, de santé et de revenus, son nouvel objet et propose pour atteindre ce but de promouvoir une meilleure équité.

Les résultats des expériences de répartition socialiste des biens dans la Russie urbaine des années 90 [Prokovieva, Grichanov et Kortchagina, 2003] ou encore à Addis-Abeba [Couret et Tamru, 2004] montrent comment un principe d'équité et d'égalité d'accès au

logement permet en effet de ne pas déboucher sur des situations d'exclusion et de ségrégation sociale dans l'accès à la ville. La qualité du logement joue plus que sa localisation dans la différenciation sociale, et l'extrême pauvreté n'est pas synonyme des pires conditions de logement.

Cependant la valorisation économique du sol urbain tend à créer des processus d'éviction des plus modestes et de séparation des lieux de vie d'avec les plus aisés notamment car cette valorisation est basée sur la promotion de la propriété individuelle. Marché urbain spéculatif et propension des classes aisées à la prise de distance se combinent en ville pour produire ségrégation et séparation. La dynamique de ségrégation socio-spatiale doit beaucoup aux stratégies des plus riches. Cumulant toutes sortes de capitaux, ils interviennent pour influencer sur certains aspects du développement urbain ou territorial à leur profit économique et social, individuel et familial, et verrouillent la logique du marché par une logique supplémentaire d'exclusion. De nombreux travaux de recherche aussi bien sur la haute bourgeoisie française [Pinçon et Pinçon-Charlot, 2003], la classe moyenne londonienne [Bulter, 2003] ou les habitants des communautés fermées de New York, San Antonio et Mexico par exemple [Low, 2003], mettent à jour comment ce processus d'exclusion (de désaffiliation sociale ?) tient plus au comportement des plus aisés qu'au processus de marginalisation par la pauvreté. Vincent Renard souligne combien il est difficile de lutter contre une telle dynamique et comment, au final, la plupart des politiques et planifications urbaines s'inclinent devant sa force et sa pérennité [Renard, 2003]. Ainsi une majorité de celles-ci ont-elles intégré cette dynamique depuis toujours dans les plans urbains.

Les inégalités sont donc un élément intrinsèque et fonctionnel du marché urbain et un facteur de renforcement des pauvretés. Ainsi, si le développement économique crée des richesses, il crée aussi beaucoup de pauvreté. "La question est de savoir (...) si on peut lutter contre la pauvreté sans lutter contre la richesse" [Rist, 2001, p. 412]. De même la croissance des inégalités est considérée comme nécessaire au processus individuel d'accumulation qui conditionne le « développement » des économies des pays du Sud². La question posée par l'augmentation des inégalités qui, en quelque sorte, fonctionne à contre-courant de la lutte contre la pauvreté, est d'ailleurs largement reconnue, y compris par les organisations internationales elles-mêmes qui mesurent et déplorent leur accroissement³ sans toutefois questionner sur son origine. La lutte contre la pauvreté actuelle en s'appuyant sur la notion d'équité, ne prétend lutter ni contre les inégalités ni contre les formes économiques et sociales qui la produisent. Les discours restent étrangement muets sur les mécanismes de leur production, ses relations avec la question de la richesse. Faut-il rappeler que dans les années 1960 et 1970, les pays riches ont eux-mêmes mis en place des politiques de lutte contre la pauvreté dans leurs propres sociétés, politiques qui n'ont pas abouti, les analyses tendant toutes à montrer une augmentation des inégalités et de la pauvreté entre pays et au sein même des pays. Si les pays riches n'ont pas réussi à éliminer la pauvreté, comment les pauvres pourraient-ils le faire ? On est donc en droit de s'interroger sur le rôle objectif de cette politique unanime dans le maintien d'un ordre économique mondial et des institutions qui le dirigent.

LA PAUVRETÉ EST UNE RESSOURCE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE URBAIN

Ces différentes approches tendent toutes à identifier le problème principal comme la mise "hors développement" d'une partie de la population. Dans le contexte urbain, cette

exclusion n'est pas aussi totale que cela. S'il y a bien une tendance à la ségrégation socio-spatiale, il existe aussi une communauté de vie économique, sociale et environnementale,

² *Défaire le développement, la ligne d'horizon*, p. 112.

³ « Le creusement des disparités économiques entre les

pays et au sein des pays est préoccupant » [Pnud, 2005, p. 7].

à l'échelle de l'ensemble urbain, qui relie les différentes populations et intègre de fait les plus pauvres.

Ainsi, l'observation fine du fonctionnement du marché urbain dans plusieurs villes de Sud, montre que la pauvreté se présente indubitablement comme une ressource économique à part entière. Les plus pauvres représentent le dernier maillon du marché urbain spéculatif : il y a toujours ceux un peu plus riches (un peu moins pauvres) qui peuvent tirer profit du fait de louer un logement avec le moins d'investissement possible, en réduisant au maximum les frais d'aménagement, d'équipement. Du fait de leur nombre, les personnes très peu solvables représentent objectivement une ressource urbaine pour peu que l'on soit en mesure de proposer des prix abordables : des petits prix résultent alors des plus-values importantes par rapport à l'investissement comme par exemple dans le cas de cet acteur immobilier possédant près de 1000 "entrer-coucher" dans un quartier précaire d'Abidjan...

Le marché urbain spéculatif, basé sur la propriété privée, s'inscrit dans une chaîne de profits et de rentes qui unit depuis les grands capitaux immobiliers et du bâtiment internationaux, jusqu'aux plus modestes. Les plus pauvres des plus pauvres représentent le dernier maillon de cette chaîne et ont effectivement des vies très misérables. Ceux qui sont un peu moins pauvres tirent profit de la location ou de la sous-location d'un logement ou d'une pièce d'habitation, avec un investissement minimal, voire nul. Plus le nombre de personnes très peu solvables est important, plus elles représentent une ressource urbaine intéressante, pour peu que le marché soit en mesure de proposer des prix accessibles. Ce fonctionnement du marché urbain spéculatif explique aussi les difficultés rencontrées par les politiques de régulation telles que les programmes de logements économiques et les subventions pour l'accès à l'eau potable. Celles-ci sont souvent détournées de leurs destinataires préférentiels, parce qu'il existe toujours des groupes sociaux qui sont "un peu plus en capacité" de capter l'opération à leur profit [Paulais, 2003]. Ainsi, en est-il des pauvres dans le marché tout aussi bien du logement que des services comme celui de l'eau : ce sont eux qui payent relativement le plus cher pour une quantité moindre et une qualité généralement très médiocre...

On retrouve des effets similaires dans la mise en application des projets de renouvellement urbain des centres-villes comme ceux de valorisation patrimoniale des centres anciens. La valorisation économique de ces "cœurs" de villes en vitrines avantageuses dans la compétition mondiale des métropoles, provoque toujours un départ des populations et activités premières vers les périphéries. Ce départ contraint précarise forcément l'économie des plus modestes, dépendants d'activités et de sources de revenus liées à une localisation centrale et au marché local des services et du petit artisanat [Rivelois, 2006]. Le processus de mobilité résidentielle engagé peut être valorisant pour certains, mouvement quasi obligé dans le processus d'ascension sociale, mais il signifie pour les locataires insolubles un nomadisme urbain fragilisant et des conditions de vie des plus précaires.

Ainsi la diffusion du modèle économique néolibéral dans les villes du Sud aboutit à une mise en œuvre pragmatique et généralisée des principes fondamentaux du marché et de l'exploitation différentielle des inégalités de revenus et de situations. La réalisation d'une plus-value maximum est recherchée à toutes les strates de la société. À moins de se trouver sur la toute dernière marche de l'échelle économique et sociale, il y a possibilité de participer au marché et d'en sortir gagnant par l'exploitation de ceux situés en dessous. Peut-être est-ce ce qui est entendu par « faire mieux fonctionner le marché en faveur des pauvres » (Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001) ? Cette expression est une façon de reconnaître que la pauvreté n'est pas un élément périphérique de la ville du capitalisme néolibéral mais bien un élément à part entière, produit par et nécessaire au fonctionnement de l'économie urbaine. Le modèle de valorisation économique actuel propose l'exploitation de la pauvreté comme base de prospérité (de moindre pauvreté) et d'accès au développement par le marché urbain spéculatif, dans un processus de recherche du classement et d'évitement du déclasserement de chaque groupe social. On peut parler d'un véritable processus en chaîne de recherche de plus-value maximisée de tous les groupes sociaux.

Ces mécanismes, propres au développement urbain libéral puis néolibéral, sont à l'origine de deux phénomènes associés importants.

D'une part l'insertion de la pauvreté dans l'économie urbaine où il s'agit d'une ressource nécessaire. D'autre part le phénomène d'invololution des conditions et du milieu de vie, la dégradation environnementale urbaine⁴, que ces mécanismes provoquent si aucune politi-

que de préservation et de "régulation" urbaine n'est mise en place pour les contrecarrer. Ceux qui ont le moins de capital (économique, social, culturel), sont généralement les plus vulnérables et ceux dont la dégradation des conditions de vie est la plus forte.

LES VULNÉRABILITÉS NE CONCERNENT PAS UNIQUEMENT LES PLUS PAUVRES

Au-delà du marché urbain, l'effet intégrateur de l'ensemble urbain tient aussi au milieu de vie commun qu'il constitue. En effet les différentes classes sociales se trouvent toutes confrontées à la menace de l'invololution des conditions et du milieu de vie. Du fait des continuités spatiales et des transmissions environnementales, toute la population et tout le territoire sont concernés au-delà du secteur géographique ou social qui produit la dégradation constatée. Les phénomènes de relégation sociale, de pollution, des risques sanitaires ou d'érosion des sols, relient et rassemblent les uns et les autres, en interdépendance, en raison de la transmission spatiale et fonctionnelle des vulnérabilités.

À moins d'une régulation, les mécanismes de la libre valorisation du sol urbain, du marché privé des services et de l'accès aux ressources, conduisent les plus démunis d'une part à occuper des lieux impropres à la résidence, dans des zones à risques (de forte pente, d'inondation, à proximité d'activités industrielles dangereuses), d'autre part à la suroccupation des logements. Par voie de conséquence cela débouche sur la création d'un parc résidentiel de piètre qualité, des conditions sanitaires difficiles, un déficit d'infrastructures et de services urbains, une pollution des eaux et des risques d'érosion, inondations, ruissellements, éboulement, glissements de terrain, déforestation, désstabilisation et imperméabilisation des sols. Ces dégradations environnementales mettent directement en danger non seulement les populations pauvres, mais aussi celle des quartiers mieux équipés et mieux viabilisés. Dans d'autres contextes urbains, comme celui

de Brasilia, l'installation des plus pauvres à proximité des réserves d'eau de l'agglomération et sans équipement d'assainissement, à défaut d'aménagement de zones d'habitat populaire en proximité de la ville centrale, constitue un risque important de dégradation de cette ressource vitale et commune [De Andrade De Mathieu, Ferreira Costa Barbosa et Couret, 2006] et conduit à une vulnérabilité accrue de l'approvisionnement en eau de toute la ville.

Cependant l'établissement urbain des plus pauvres selon la loi du marché n'est pas la seule source de vulnérabilité. De même la valorisation de la propriété individuelle peut amener les plus riches à choisir des sites résidentiels, certes de qualité paysagère, mais à risque. Leur mise en valeur urbaine coûte cher et peut s'avérer en plus mettre en danger la ville déjà existante, tels certains quartiers aisés de Quito dangereusement installés sur les pentes du volcan ou des zones de sismicité forte [Sierra, 2002].

De nombreux travaux de recherche mettent au jour la fréquence des phénomènes de création et transmission de vulnérabilités issus de la transformation urbaine. Au Vietnam, des réformes d'ouverture du marché et de promotion de la liberté d'entreprendre ont eu lieu dans les années 1980. Dans le Delta du Fleuve Rouge ce "développement économique" a provoqué une reconversion d'une partie des espaces agricoles en espaces d'entreprises artisanales ou industrielles. Aujourd'hui, les artisans rejettent dans le réseau hydraulique rizicole tout à la fois des déchets solides et des produits chimiques, qui ont des effets très nocifs sur les rendements

⁴ Par dégradation environnementale urbaine on entend aussi bien les conditions physiques que sociales, structurelles et organisationnelles de l'établissement urbain,

au sens d'environnement urbain comme construit social tel qu'il est aujourd'hui abordé au sein du collectif URBI de l'UR-IRD 029.

agricoles. Les tentatives des paysans pour transformer les terres basses et inondables en étangs piscicoles sont hypothéquées par la pollution des eaux, ces paysans voient leurs revenus se précariser [Fanchette, 2004]. La vulnérabilité sociale et environnementale construite par les modalités du développement néolibéral urbain se transmet généralement à un ensemble territorial nettement plus important que l'espace urbain occupé par les populations les plus vulnérables. Les risques et dégradations affectent l'environnement urbain dans son ensemble, les populations pauvres au premier chef mais aussi la santé et les biens des autres, comme le capital investi en d'autres lieux du territoire.

La pauvreté joue aussi sur la vulnérabilité des systèmes techniques assurant les distributions d'eau, d'électricité, la mobilité et les organisations territoriales d'encadrement comme les municipalités. Dans une société pauvre en dépit de l'existence de richesses, plus celles-ci sont mal partagées plus les points de faiblesse se multiplient à tous les niveaux. Ils se traduisent en de multiples vulnérabilités pour l'ensemble de ces systèmes : ancienneté des éléments que l'on ne peut remplacer, difficulté à financer des solutions alternatives, insuffisance et instabilité des personnels qualifiés, problèmes d'ordre institutionnels, de coordination, etc. [D'Ercole et Metzger, 2004]. La pauvreté, vécue au niveau individuel ou d'un pays, affaiblit tout autant la gestion quotidienne des villes que leur capacité de réponse face à une catastrophe.

L'accroissement des inégalités au sein d'un même établissement urbain est un facteur supplémentaire de fragilisation sociale au sens où il place les plus démunis en position de ressentir durement l'injustice économique. En présence de ce marché urbain spéculatif appuyé sur la valorisation individuelle et privée du sol et du bâti urbain, en l'absence d'emplois adaptés aux plus pauvres, de systèmes éducatifs et de soins efficaces et accessibles à tous, rien ne permet d'inverser le processus de dégradation

des conditions de vie des pauvres, alors que simultanément et en proximité, se développent espaces urbains modernes et d'une qualité de vie supérieure. Ce sentiment d'injustice économique et environnementale crée une menace sur les autres parties du territoire urbain via les risques d'émeutes, l'instabilité politique, les violences au quotidien et la déliquescence sociale. M. Agier décrit comment à Kinshasa en 1991 et 1993, "militaires mutins, badauds et tout le peuple des cités ségréguées prennent d'assaut la ville confisquée. La "flambée destructrice" fait déferler les pillers sur les centres commerciaux, les usines, entreprises, dépôts de marchandises, magasins, boutiques..." [Agier, 2003]. La confrontation spatiale entre une majorité démunie et un centre économique et d'affaires florissant a finalement provoqué une catastrophe et amené la destruction de tout un capital. En dehors de ces crises graves, beaucoup de chercheurs signalent comment la séparation insidieuse des lieux et des destins des différentes classes sociales et la marginalisation économique des plus modestes mettent en place des situations de dégradation sociale au sens d'une perte de cohésion des sociétés, d'un durcissement des rapports ou d'une disparition du lien social. À Brasilia, les places de rencontres et de croisements informels entre les différentes classes sociales n'existent plus et une logique d'enfermement et de défiance voire de peur organise peu à peu la vie résidentielle derrière murs et barrières [De Andrade De Mathieu, Ferreira Costa Barbosa et Couret, 2006]. Autre exemple : F. Dorso nous donne à voir comment se confrontent de façon plus ou moins violente et répressive en un lieu, la Muraille terrestre d'Istanbul, les pratiques et usages des plus marginaux avec les investissements colossaux de la Banque Mondiale pour financer la valorisation patrimoniale dans le cadre de l'inscription d'Istanbul au patrimoine de l'Humanité en 1985 [Demazière et Dorso, 2003].

LE TRAITEMENT SECTORIEL DE LA PAUVRETÉ EST-IL ADAPTÉ ?

La démonstration par le fonctionnement du marché urbain néolibéral tend donc à montrer que ce développement économique n'exclut

pas les pauvres mais, au contraire, repose sur une exploitation de cette population en tant que ressource, pour la reproduction de

laquelle les investissements sont minimums. Il ne paraît donc pas logiquement permettre la réduction de la pauvreté. Cette démonstration montre surtout que les mécanismes de cette économie urbaine néolibérale, s'ils ne sont pas régulés, conduisent intrinsèquement à une involution des conditions de vie matérielle et sociale, créant des vulnérabilités environnementales urbaines, non seulement pour les plus pauvres, mais pour l'ensemble de la population.

L'orientation actuelle préconisée dans l'aide au développement repose aujourd'hui moins sur des principes d'assistance, de subvention ou de régulation et beaucoup plus sur la notion "de mise en capacité" des populations de façon à ce qu'elles puissent elles-mêmes générer les ressources de leur propre développement (cf. A. Sen et les vertus du microcrédit). Ainsi l'hypothèse est-elle que si on augmente les capacités économiques des plus pauvres (par exemple en passant de 1 à 2 dollars par jour de revenu minimum), ils pourront d'eux-mêmes sortir de l'exclusion, investir dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Dès lors, cette approche sec-

torielle de l'extrême pauvreté prend mal en compte le processus en chaîne de recherche de plus-value maximisée de tous les groupes sociaux : elle ne donne pas les moyens pour agir sur le processus de fait d'involution des conditions de vie matérielle et sociale entretenu par ce développement économique urbain néolibéral.

Une approche plus globale par la question des vulnérabilités environnementales et sociales générées pour tous par le maintien d'une pauvreté extrême, pourrait-elle être plus efficace ? Dans son rapport sur le développement dans le monde de 2006, la Banque Mondiale introduit une approche globale de ce type en préconisant non pas un travail direct de réduction de la pauvreté mais une approche indirecte par les questions d'équité et de justice face au développement. Ceci dit, le modèle de développement lui-même et le rôle central du marché ne sont pas remis en cause. L'analyse gagnerait à donner toute la place nécessaire à la dimension territoriale qui permet d'aborder la question des interdépendances et vulnérabilités comme celles de la solidarité et de la cohésion sociale.

LES APPORTS DU CONCEPT DE VULNÉRABILITÉS SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La vulnérabilité est une notion très souvent mobilisée pour parler de la pauvreté, et ce à différentes échelles et à propos de différentes formes de vulnérabilité. Ainsi, on parle, à propos des pays du Sud, d'économies vulnérables quand elles risquent de souffrir de chocs externes et incontrôlables (pour elles). Le rapport du Conseil économique et social des Nations Unies (2001) définit ainsi la pauvreté : "La pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui se caractérise par des revenus peu élevés et une faible consommation, la faim et la malnutrition, une mauvaise santé, un manque d'éducation et de compétences, un accès insuffisant à l'eau et aux services d'assainissement et une grande vulnérabilité face aux problèmes économiques et sociaux."

En considérant la notion de vulnérabilité à la fois dans sa dimension passive et active, la vulnérabilité spécifique de la population des quartiers de Quito a été approchée à partir de ses caractéristiques propres, en termes

démographique et socio-économique. Le lieu de résidence de la population a permis d'évaluer deux autres dimensions de la vulnérabilité qui sont liées à sa localisation : l'exposition à des aléas (d'origine naturelle ou technologique) et l'accessibilité. Le degré de préparation à des situations de crise est la quatrième dimension importante de la vulnérabilité de la population qui a été analysée [D'Ercole et Metzger, 2004]. La problématique des risques d'origine naturelle ou anthropique pose d'emblée la question du niveau de développement et de la pauvreté comme étant des dimensions déterminantes de la vulnérabilité. D'ailleurs, nombreux sont les auteurs qui établissent un lien étroit entre pauvreté d'une part, vulnérabilité, risque et catastrophe d'autre part. Comme le soulignent plusieurs rapports de la Croix Rouge, "une carte de la pauvreté d'un pays est le meilleur indicateur de la vulnérabilité globale de la population".

Les populations les plus affectées par les catastrophes d'origine naturelle ou anthropique sont généralement les plus pauvres (les exemples sont très nombreux : inondations de l'État de Vargas au Venezuela en 1999, ouragan Katrina et Nouvelle-Orléans, 2005 ; séismes latino-américains des dernières décennies...). Les populations pauvres sont les plus affectées car leur vulnérabilité est très élevée et multiforme (forte vulnérabilité spécifique, exposition à plusieurs aléas, accessibilité moindre...). Il s'agit notamment d'une exposition plus forte aux aléas du fait d'une localisation résidentielle généralement beaucoup plus défavorable, mais aussi d'une qualité moindre de l'habitat et de la privation des autres besoins essentiels, notamment en matière de santé et d'éducation. On retrouve là des points clés des Objectifs

du Millénaire et de la lutte contre la pauvreté menés au niveau international.

Si les indicateurs de la vulnérabilité ne se confondent pas avec ceux de la pauvreté, les indicateurs de la pauvreté sont en revanche directement utilisables pour évaluer la vulnérabilité des populations. On utilise souvent l'IDH (Indicateur de Développement Humain) pour en rendre compte. Il est clairement établi que réduire la pauvreté, permet de réduire la vulnérabilité. Mais l'inverse est aussi vrai. Tout ce qui permet de diminuer la vulnérabilité des populations en protégeant leurs moyens de subsistance (récoltes, animaux, logement, outils de travail...) contribue à la réduction de la pauvreté au sens où, au contraire des effets des catastrophes répétées, cela évite aux populations une dégradation de leur situation matérielle et sociale.

RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS OU LES POTENTIALITÉS DE LA PAUVRETÉ

La vulnérabilité a longtemps été vue uniquement sous son aspect passif : la propension d'un élément (une population, un édifice, un réseau d'alimentation en eau, etc.) à subir des dommages sous l'effet d'un phénomène extérieur destructeur. Le concept a évolué pour prendre en compte sa dimension active, dynamique. La vulnérabilité n'est plus seulement le fait d'être plus ou moins à même de subir des dommages, mais aussi celui d'être en mesure de les engendrer, de les amplifier, de leur donner des caractéristiques particulières et, parallèlement, de savoir les éviter, ou du moins les anticiper, les affronter, leur résister et récupérer après leur survenue [Blaikie *et al.*, 1994].

Les actions de réduction de la vulnérabilité et plus particulièrement en matière de formation comme celles qui sont menées par des ONG, tendent à prendre en considération individuellement et collectivement des populations généralement délaissées, marginalisées. Cette reconnaissance (ou valorisation) sociale contribue indirectement à réduire la pauvreté. De nombreuses études ont mis en évidence, surtout dans les populations rurales, des savoirs locaux mobilisables pour la gestion des risques et des crises, mais ces savoirs ne coïncident qu'assez rarement avec les savoirs scientifiques ce qui

signifie incompréhension et donc vulnérabilité. Concilier ces deux savoirs est un des problèmes auxquels sont confrontés les organismes de protection civile et les ONG. En tout cas, il apparaît que les pauvres peuvent être les détenteurs d'un savoir adapté pour réduire les risques et les vulnérabilités, même si celui-ci est encore loin d'être reconnu et intégré dans les politiques de prévention des risques.

Une autre potentialité est mise au jour par les politiques de sauvegarde du patrimoine urbain et leur articulation avec le développement local. De fait, et souvent par contrainte économique, les pauvres sont les conservateurs des bâtis anciens situés dans les parties historiques des villes du Sud, car ce sont fréquemment des zones délaissées par les classes aisées à la recherche d'un habitat plus moderne et confortable. C'est paradoxalement parce que les gens sont pauvres que des ensembles urbains "traditionnels" sont préservés, en n'étant pas défigurés par des rajouts modernes, innovations honnies des défenseurs du patrimoine [El Kadi, Couret et Ouallet, 2005]. Dans les villes du Sud, beaucoup de bâtis anciens et de tissus urbains historiques sont le produit des modes d'urbanisation et de construction correspondant tout à la fois à l'usage de matériaux, une mise

en valeur environnementale et des modes de vie locaux. Généralement plus économes, ces modèles urbanistiques correspondent à une valorisation de savoirs techniques locaux que l'on classe souvent dans le secteur informel et que le système éducatif moderne intègre mal. Ainsi, si on analyse les modèles urbains et les choix urbanistiques non plus uniquement en terme de valorisation économique mais de façon plus large en termes de vulnérabilité tout à la fois économique, sociale et environnementale, certains modes d'organisation et formes urbaines, jugés obsolètes ou dépassés dans le premier terme, prennent une autre valeur, présentent les avantages d'une durabilité sociale et peuvent constituer une valorisation de l'existant, potentiellement peu génératrice de plus-value, mais financièrement et socialement plus économe.

De nombreux exemples des capacités des populations à générer ce qui pourrait être des outils de réduction des vulnérabilités peuvent être rencontrés. Ainsi l'action collective des pauvres des bidonvilles conduit souvent à créer des équipements publics qui ne sont certes pas du ressort de la propriété municipale ou de l'État puisque illégaux, mais qui participent pourtant à réduire les vulnérabilités collectives non seulement du quartier mais de l'ensemble urbain où il s'inscrit.

Cependant on constate aussi souvent comment cette potentialité n'est pas prise en compte par les acteurs principaux du gouvernement des villes, voir supprimée par les décisions et choix d'aménagement. Ainsi à Quito il existe un quartier sur les hauteurs orientales qui est une invasion illégale mais aussi une expérience spontanée de quartier écologique en conformité avec les objectifs du développement durable : récupération des matériaux des décharges sauvages, développement de jardins potagers n'utilisant pas d'engrais, utilisation des eaux usées pour l'arrosage ainsi que de la courte grasse comme fertilisant [Sierra, 2002]. Cependant cette mise en valeur s'avère en contradiction avec le projet urbain de la Municipalité. À Lima la population pauvre du District du Certado a créé son propre plan de développement urbain (el Plan de Dessarrollo Integral de los Pueblos de la Margen Izquierda del Rio Rimac, 2003). Ce plan n'est pas intégré dans le Plan de développement élaboré par la

Municipalité de Lima. Dans la gestion de l'eau au Mexique des comités de bassins tentent d'intégrer les usagers mais au final l'information retenue par ces comités est celle produite par l'organisme fédéral chargé de la gestion de l'eau. Le comité de bassin fonctionne comme un instrument pour légitimer un mode de gestion d'essence fédérale et sa fonction de lieu de restitution et d'articulation des potentialités et expériences de gestion diversifiée, reste sous-utilisée.

On trouve la même absence de prise en considération des potentialités de l'existant dans une majorité des opérations de valorisation des zones urbaines anciennes ou centrales. Ces opérations s'organisent souvent autour de la redécouverte patrimoniale d'un bâti ancien et dans la perspective de créer une vitrine, une visibilité et une attractivité de niveau international. Cet objectif de valorisation économique extrême se réalise généralement par l'exclusion des pauvres du lieu historique et le réinvestissement de leurs logements et des commerces populaires par les catégories sociales aisées et des activités tertiaires plus lucratives. Pourtant ces populations pauvres participaient aux gestions et pratiques qui ont permis à ce patrimoine de rester debout et vivant jusque-là. De façon plus générale, l'accroissement des valeurs de la centralité urbaine et les dynamiques de renouvellement urbain (la ville jetable), remettent aussi en question la conservation de l'historique et de l'existant [Rivelois, 2006]. La rénovation des centres urbains provoque un remplacement des bâtis anciens par de grands immeubles d'affaires et de résidence de standing que la valeur spéculative place hors de portée des plus modestes. Elle transforme les pratiques des activités de service et d'artisanat des centres urbains, faisant disparaître tout un secteur d'emplois source de revenus pour les classes modestes et d'attractivité/animation populaire. Ces dynamiques de transformation urbaine non seulement placent ainsi en situation de vulnérabilité tout un pan de l'économie des villes du Sud assuré par de petits acteurs urbains et contribuent à la ségrégation des espaces de logements et de services, mais elles ignorent et font disparaître de possibles ressources de développement. Elles provoquent aussi de nouvelles mobilités entre centres et périphéries, à la fois résidentielles et fonctionnelles. Si celles-ci peuvent être valorisantes

et correspondre à un processus d'ascension sociale pour certains, elles se traduisent par une précarisation résidentielle et une perte de capital social et économique des populations les moins bien loties, c'est-à-dire un accroissement de leur vulnérabilité et leur exclusion. Ne considérer les initiatives et les expressions des collectifs et communautés locales que comme des moteurs de contradiction des choix de planification urbaine est un facteur

de fragilité sociale, de vulnérabilité, supplémentaire. Ne plus considérer les plus pauvres uniquement comme objets, facteurs de risque ou victimes, leur reconnaître le statut d'acteurs dans les politiques et le développement urbain, ne permettrait-il pas d'exploiter les potentialités que recèlent leurs gestions et pratiques urbaines, cela pour réduire leur propre vulnérabilité mais aussi celles de l'ensemble du territoire urbain ?

CONCLUSION : L'IMPASSE DU TRAITEMENT SECTORIEL DE LA PAUVRETÉ ET LES POTENTIALITÉS D'UNE APPROCHE PAR LES VULNÉRABILITÉS

La pauvreté est mesurée selon une définition qui reste, malgré les ouvertures, essentiellement économique et éminemment occidentale. L'idée principale véhiculée par les instituts internationaux pour éradiquer la pauvreté est de faire passer les pauvres de l'autre côté de la ligne de partage de la planète que constitue un revenu supérieur à deux dollars par jour. La nouveauté dans ce traitement de la pauvreté est de l'éliminer en permettant aux pauvres de devenir moins pauvres (riches ?) et ce, en faisant "mieux fonctionner le marché au bénéfice des pauvres", expression qui revient souvent comme solution à la pauvreté.

Aujourd'hui comme hier, pour faire diminuer la pauvreté et contrebalancer la croissance des inégalités, la solution proposée est de doubler l'intensité de la croissance économique et d'améliorer le fonctionnement du marché. En 2005, le rapport sur le développement humain souligne l'aspect positif au niveau international du modèle économique néolibéral : "Plus que l'aide au développement, les échanges commerciaux ont le potentiel d'augmenter la part occupée par les pays les plus pauvres dans la prospérité mondiale". Pourtant Stiglitz, dans sa contribution au rapport 2003 du PNUD, affirme : "Ni la théorie, ni l'expérience ne viennent confirmer que l'ouverture des marchés aux flux de capitaux spéculatifs à court terme soit bénéfique à la croissance économique. En revanche, la réflexion aussi bien que l'observation montrent amplement que cette ouverture accroît l'instabilité économique et que cette dernière contribue à l'insécurité et à la pauvreté". Le consensus existe en tout

cas sur la "lutte contre la pauvreté". Il tend à découper la planète sociale entre les pauvres et les autres, contribuant à une réification de la pauvreté, qui se donne à lire comme une simple description de la réalité sociale.

De fait, cette façon de poser le "problème" nie les relations dialectiques et les conditions économiques et géopolitiques de production de cette catégorie de la pensée unique que constituent "les pauvres", cela en opposition avec la pauvreté comme construction sociale, telle que la pose Rist : "la pauvreté se construit dans un rapport social qui tout à la fois unit et sépare les riches et les pauvres" [Rist, 2001, p. 411].

L'insertion de fait des plus pauvres dans les systèmes socio-économiques locaux issus de la dynamique néolibérale dominante, ne permet pas de traiter sectoriellement de la pauvreté. Par contre elle incite à concevoir une autre approche basée sur la réduction des vulnérabilités environnementales et sociales qui bénéficierait aux plus pauvres mais aussi à l'ensemble de la société au niveau local, national, régional voire planétaire, même si ce sont bien les plus dépourvus qui doivent en profiter en premier lieu. Adopter ce type d'approche permet de sortir les pauvres de la catégorie de problème voir de menace, sinon de victimes sans moyens et auxquelles on se doit de faire charité, pour reconnaître leur statut d'acteurs à part entière du fonctionnement social et du développement.

L'autre avantage d'une approche de la pauvreté par la notion de vulnérabilité tient à la possible mise en valeur de la "communauté territoriale" : les rapports qui construisent l'ensemble spatial et la diversité sociale et

économique des populations locales, reliant ainsi les différents groupes sociaux, riches et pauvres, dans la construction de leur environnement de vie commun. Ce concept de vulnérabilité reste encore largement à définir et à préciser, mais il pourrait utilement renvoyer aux questions posées par le développement et la pauvreté et permettre de se dégager des connotations essentiellement économiques que transmettent indiscutablement ces concepts. Gérer et diminuer les vulnérabilités environnementales et sociales au bénéfice de tous, pourraient être une autre manière d'envisager le développement durable...

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est largement affirmé par les instituts internationaux qui reconnaissent la situation générale de vulnérabilité qui caractérise les populations pauvres. Beaucoup de textes scientifiques ou d'organisations internationales mobilisent la notion de vulnérabilité pour définir un état de pauvreté. *"Il existe un consensus sur le fait que la pauvreté doit être comprise de manière multidimensionnelle [Banque mondiale, 1990 ; 2000]. Cette compréhension va bien au-delà de l'utilisation traditionnelle des mesures relatives au revenu pour remonter à la pauvreté dans sa relation avec les mauvais résultats obtenus dans les domaines de l'éducation et de la santé [Reddy & Pogge, 2005 ; Banque mondiale, 2000b]. Le concept de pauvreté comprend aussi la vulnérabilité, l'exposition au risque, l'impossibilité de se faire entendre et le manque de pouvoir [Banque mondiale, 2000 ; PNUD, 2006]"*⁵. On trouve parfois l'expression "améliorer la condition des plus vulnérables" pour parler du défi commun de lutte contre la pauvreté. En fait, la vulnérabilité renvoie de façon générale à l'absence de sécurité, idée que l'on retrouve clairement dans l'introduction du rapport du PNUD 2005 ("...la compréhension émergente des

liens indissociables qui unissent le développement et la sécurité..."). En ce sens, l'évolution de l'économie avec la précarisation et le retrait de l'État augmente globalement la vulnérabilité des plus pauvres, parce qu'ils sont aussi les plus vulnérables.

Il manque donc peu de choses pour sortir de cette appréhension sectorielle de la pauvreté et construire une approche plus globale respectant la réalité des interdépendances et abordant les vulnérabilités sociales et environnementales tant pour la population pauvre elle-même, que pour l'ensemble de la société, aux différentes échelles, du mondial au local.

La sécurité (ou l'absence de vulnérabilité), à quelque échelle que l'on se situe (individu, famille, groupe social, population), dans quelque domaine que ce soit (santé, éducation, alimentation, approvisionnement en eau...) pourrait constituer une façon socialement, culturellement et historiquement acceptable de redéfinir le développement (en fait, autre chose que ce qu'on appelle développement). La pauvreté étant une dimension essentielle de la vulnérabilité et du sous-développement, la vulnérabilité étant la dimension majeure du risque et les risques étant intrinsèques aux questions environnementales, on peut penser qu'il existe un ensemble théorique à construire associant environnement, développement et vulnérabilité, par exemple en posant la vulnérabilité comme étant le contraire du développement. Cela permettrait aussi peut-être d'analyser l'évolution des sociétés à l'aune de paradigmes affranchis de la vision occidentale du développement. Ainsi la lutte contre les vulnérabilités sociales et environnementales peut-elle être un moyen d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres et d'articuler Objectifs du Millénaire et développement durable.

⁵ Développement des compétences pour la réduction de la pauvreté dans les pays en transition, Peter Grootings,

Søren Nielsen, Fondation européenne pour la formation, avril 2006

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGIER M. (2003), La ville nue, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 57-66.
- Banque Mondiale (2006), *Rapport sur le développement dans le monde : équité et développement*, Paris, Éditions ESKA, 370 p.
- BERGMAN M.M. (2003), Pauvreté, exclusion et territoires dans les sociétés modernes, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 87-97.
- BULTER T. (2003), La classe moyenne et l'avenir de Londres, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 141-148.
- CLING J.-P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (2002), *La banque mondiale et la lutte contre la pauvreté*, document de travail, DIAL.
- COURET D. et TAMRU B. (2004), Addis-Ababa au risque de la modernisation, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 97 : Renouvellements urbains, pp. 141-149.
- DAVIS Mike (2003), *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, Éditions La Découverte, Paris, 479 p.
- DEMAZIÈRE C. et DORSO F. (2003), Deux expériences aux marges de l'Europe, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 15-22.
- DE ANDRADE DE MATHIEU M. R., FERREIRA COSTA BARBOSA, I.; COURET D. (éds.) (2006), *Brasilia : ville fermée, environnement ouvert*, Paris, Latitudo 23, IRD, (septembre), 205 p., photos et plans.
- Défaire le développement, refaire le monde* (2003), La ligne d'horizon.
- D'ERCOLE R., METZGER P., BERMUDEZ N. (2004), Strategic areas, vulnerable areas, the case of Quito (Ecuador), *Villes en Développement*, n° 65, pp. 3-4.
- D'ERCOLE R. et METZGER P. (2004), « Les enjeux au coeur de la définition du risque. Application à Quito (Equateur) », in G. David (sous la direction de), *Espaces tropicaux et risques. Du local au global*, Actes des X^e Journées de Géographie Tropicale – 24,25 et 26 septembre 2003, Presses Universitaires d'Orléans et IRD, pp. 185-196.
- EL KADI G., COURET D. et OUALLET A. (dir.) (2005), *Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud, Autrepart*, n° 33, Revue des sciences sociales au Sud, Paris IRD/Armand Colin éditions, 176 p., photos et plans.
- FANCHETTE Sylvie (2004), Dynamique du peuplement, libéralisation économique et décentralisation dans les deltas de l'Asie des moussons, *Revue tiers monde*, n° 177, Paris, pp. 179-205.
- FASSIN D. (1996), Exclusion, underclass, marginalidad, figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États Unis et en Amérique Latine, *Revue française de sociologie*, pp. 37 -75.
- FRANCQ B. et LELOUP X. (2003), Bruxelles riche, Bruxelles pauvre, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 7-14.
- FOL S. et SABOT E. (2003), La revalorisation des espaces industriels, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 23-32.
- GRAZ Liesl (2003), La vulnérabilité sous la loupe, *Magazine du mouvement international de la Croix rouge et du croissant rouge*.
- Groupe Banque Mondiale, ONU, FMI, OCDE (2000), *Un monde meilleur pour tous*.
- HANCOCK Graham (1989, édition 2004), *Lords of poverty*, Camera prix Publishers International, 234 p.
- HARDY, S. (2004), Destruction, déplacement, polémique et politique. Managua, capitale immobile, *Cahiers des Amériques latines*, n°43, Paris, IHEAL, pp. 143-161.
- KORSU E. (2003), Pauvreté et territoires, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 33-48.
- Le BRIS E. (2005), La décentralisation : émergence d'un nouvel espace de politique au niveau local ou fragmentation du politique ?, in J.-L. Coll et J.-J. Guibbert, *L'aménagement au défi de la décentralisation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et territoires, pp. 61-76.
- LOW S.M. 2003, Construire l'exclusion à travers les communautés fermées, *Les Annales de la recherche urbaine*, N° 93 Les infortunes de l'espace, mars 2003, pp. 149-158.
- Nations Unies (2000), *Déclaration du Millénaire*, Nations Unies A/RES/55/2, Assemblée générale, Distr. générale, 13 septembre 2000, Cinquante-cinquième session, Point 60, b, de l'ordre du jour 00 55952, Résolution adoptée par l'Assemblée générale, 55/2. Déclaration du Millénaire, 10 p., site web <http://www.un.org/french/millenniumgoals/> consulté le 01/01/2007.
- Nations unies (2001), *Lutte contre la pauvreté*, Rapport du secrétaire général du Conseil économique et social.
- PAULAIS Thierry (2003), La lutte contre la pauvreté dans les villes en développement, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 67-70
- PENALVA Susana (2003), La crise structurelle en Argentine, chronique de l'effondrement d'une société salariale, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 99-106.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M. (2003), Luxe, calme et pauvreté, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 71-76.
- PNUD (1998, 2000), *Vaincre la pauvreté humaine : rapport du PNUD sur la pauvreté*.
- PNUD (2005), *Le temps des ambitions hardies. Nous pouvons ensemble réduire la pauvreté de moitié*, rapport annuel.

- PROKOVIEVA L., GRICHANOV V. et KORTCHAGINA I. (2003), Pauvreté commune et marché à la marge en Russie, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 77-86.
- RENARD V. (2003), Les politiques foncières de la mixité, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 169-173.
- RIST G. (2001), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- RIVELLOIS J. (2006), La défense des espaces urbains centraux : risques, enjeux et stratégies dans un contexte de "développement durable urbain", Communication présentée lors du colloque *Réinvestir le centre : Politiques de requalification, transformations urbaines et pratiques citadines dans les quartiers centraux des grandes villes d'Amérique latine*, organisé par l'IRD et le CREDAL, Paris, 6-7-8 juin 2006, 24 p.
- SIERRA A. (2004), La division sociale du risque d'origine naturelle, *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 95 : Apprivoiser les catastrophes, (septembre), pp. 47-53.
- SUZANNE G. et VASSORT M. (2003), Quand la pauvreté fabrique la ville, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 117-122.
- TADIÉ J. (2006), *Les Territoires de la violence à Jakarta*, Paris, Belin.
- TOPALOV C. (2003), La fin des communautés locales vue par un sociologue de Chicago, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 93 : Les infortunes de l'espace, (mars), pp. 159-167.
-

Dominique Couret, Pascale Metzger et URBI

Réduire les vulnérabilités plutôt qu'éradiquer la pauvreté

Le modèle de développement néolibéral à l'épreuve de la ville des Pays du Sud

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dominique Couret, Pascale Metzger et URBI, « Réduire les vulnérabilités plutôt qu'éradiquer la pauvreté », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2009/2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 28 novembre 2012. URL : /index4774.html

Éditeur : Université des Sciences et Technologies de Lille
<http://eps.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : /index4774.html

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Tous droits réservés